

DOSSIER D'INSCRIPTION

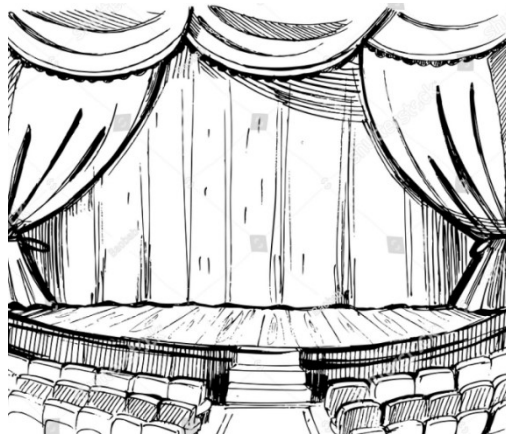
3^{IEME} FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR JO TREHARD SEES

Organisateur : Association le Miroir Normand

**Vendredi 22 Mars - samedi 23 mars
-dimanche 24 mars**

2024

Centre Polyvalent rue du 11 Novembre Sées





Festival de théâtre amateur Jo Trehard

1. Objet du festival

Le Festival est organisé par l'Association Le Miroir Normand avec le soutien de la ville de Sées, de la communauté de communes des Sources de L'Orne, du Crédit Mutuel, de la banque Populaire du Grand Ouest, de la librairie l'Oiseau Lyre, « Elle est belle ma Normandie » et l'association COFAD de Sées. Cette troisième édition se déroulera les 22- 23 -24 mars 2024 au centre polyvalent rue du 11 novembre à Sées (Orne).

Le festival est ouvert à tous les groupes de théâtre amateur.

Toutefois, dans la mesure où seuls des amateurs se produisent sur scène (comédiens, danseurs, chanteurs, musiciens...), les troupes théâtrales peuvent faire appel à des professionnels pour la mise en scène de leur spectacle et la création de leur régie technique (son et lumière).

Le festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur auprès du plus grand nombre, et ce, notamment grâce à des entrées libres de participation.



Au programme, une sélection qui mêle tous styles et tous genres et qui fait la part belle au spectacle vivant et au jeu théâtral. Entre comédies, pièces dramatiques, thèmes de société ou adaptations de textes classiques, le Festival Jo Trehard s'adresse à tous, dans une ambiance conviviale.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM DE LA COMPAGNIE

.....
.....

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION/COMPAGNIE :

.....
.....
.....

TÉLÉPHONE :

.....

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

.....@.....

SITE INTERNET :

.....

PERSONNE À CONTACTER

.....
.....

TÉLÉPHONE :

.....

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

NOMBRE D'ARTISTES DANS LA TROUPE :

.....

ORIGINE ET PRESENTATION DE LA TROUPE

.....
.....

.....
.....
.....
.....

PARTICIPATION À DES FESTIVALS

:.....
.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SPECTACLE

TITRE DE LA PIÈCE :

DURÉE :

AUTEUR :

METTEUR EN SCÈNE:.....

NOMBRE DE COMEDIENS:.....

NOMS PRENOMS DES COMEDIENS :1

2.....

3

4.....

5.....

6.....

7.....

8.....

9.....

10.....

11.....

12.....

PRESENCE D'UN TECHNICIEN:

• OUI NOMS PRENOMS 1.....

2.....

• NON

Temps de montage (45 min maximum):.....

Temps de démontage (15 min maxi) :.....

Besoin spécifique en lumière :.....

Bande son : (cd, mp3, autres) :.....

Informations complémentaires :Le festival ne fournit pas de décors

PLAN FEU : à fournir avec le dossier

GENRE :

RESUMÉ DE LA PIECE:.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DISPONIBILITES DURANT CE WEEKEND (entourez vos réponses):

• VENDREDI 22 MARS SOIR

• SAMEDI 23 mars MATIN APRES MIDI SOIR

• DIMANCHE 24 mars APRES MIDI

Merci de nous communiquer vos dates de représentations en joignant 2 invitations à votre dossier d'inscription.

Si vous ne jouez pas avant le festival , merci d'indiquer des dates de répétitions ou de nous adresser une vidéo (ou un lien vers une vidéo partagée sur internet).

Dates de représentations et/ou de répétitions (préciser les lieux et horaires) :

.....
.....
.....
.Les troupes auront la possibilité de visiter la salle de spectacle avant le festival sur rendez-vous en prenant contact au : 0637719077 Mr RICHARD Christian

Indemnité de transport, l'organisateur indemniserà selon les règles ci-après :

☑ Si le siège de la troupe se situe jusqu'à 50 km de Sées , forfait de 70 €,

☑ S'il se situe au-delà des 50 km, l'indemnité sera égale à 70 euros plus ,30 cts du km par véhicule de 4 personnes pour 1 aller-retour, pour la distance au-delà de 50km

L'organisation ne prendra en charge que 2 véhicules aumaximum.

Dossier à adresser avant le **15NOVEMBRE 2023** à :

Email : miroirnormand61@gmail.com

Tél : 0637719077, Présidentdu Miroir Normand

Ou par courrier à : Mr RICHARD Christian Président du Miroir Normand

17 rue d'Argentré 61500 SEES

.....
PROTOCOLE SANITAIRE, RESTAURATION ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PROTOCOLE SANITAIRE / COVID-19 :

En fonction des annonces gouvernementales et de l'évolution de la pandémie de la COVID-19, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le festival. Cette éventuelle annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation de la part de l'organisateur. Les mesures sanitaires suivantes seront mises en place si la situation sanitaire l'exige:

- Le respect des gestes barrières et de la distanciation physique sera la norme durant tout le festival.

- Le port du masque (non fourni par l'organisateur) sera obligatoire dans Le centre polyvalent de Sées que ce soit pour les organisateurs, les spectateurs ou les festivaliers.
- Le masque pourra être retiré pour se restaurer uniquement, en étant assis à table dans les espaces dédiés à la restauration.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par l'organisateur.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser l'entrée du festival ou d'exclure toute personne ne respectant pas les précautions sanitaires en vigueur au moment du festival.

RESTAURATION :

Un repas sera offert le jour de leur représentation aux comédiens, metteur en scène et techniciens de la troupe. Pour les accompagnateurs, le repas sera à leur charge (10 euros). Les horaires et le nombre de convives seront à définir avec les organisateurs.

LA TROUPE DEVRA :

- être titulaire d'une « assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents » en cours de validité lors de sa présence à Sées.
- L'organisateur ne pourra être tenu responsable des détériorations, vols ou accidents occasionnés par un des membres de la troupe invitée.
- avoir obtenu de la SACD l'autorisation de jouer le spectacle
 - donner son accord pour les photos prises durant le festival et qui seront libres de droit.

Date et signature du responsable de la compagnie

